



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

construction aéronautique

Question écrite n° 89893

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de M. le ministre chargé de l'industrie sur le récent lancement du Comité stratégique de la filière aéronautique. Il s'agit là d'une initiative particulièrement intéressante qui doit permettre de renforcer la compétitivité de cette filière essentielle de notre économie et de réfléchir à son avenir. Il souhaiterait par conséquent qu'il lui précise les pistes de travail et les objectifs assignés à ce comité.

Texte de la réponse

Les prévisions à long terme du marché aéronautique sont favorables, avec une croissance de 5 % par an du trafic aérien, nécessitant la construction de plus 30 000 avions de plus de 100 places d'ici 20 ans. Il s'agit d'un marché d'avenir sur lequel la filière française a su développer des atouts, à travers plusieurs leaders mondiaux présents sur les principaux segments du marché. Ainsi, en 2010, l'industrie aéronautique française a généré un chiffre d'affaires global de 36,8 G€, dont 80 % est réalisé à l'exportation et le secteur est le premier contributeur à la balance commerciale avec un excédent de 18,9 G€. Enfin, il représente plus de 250 000 emplois directs auxquels s'ajoute un effectif au moins équivalent dans la sous-traitance. L'aéronautique est donc un secteur stratégique pour notre économie. Le Gouvernement l'a reconnu comme tel en créant le comité stratégique pour l'aéronautique et en nommant à sa vice-présidence Jean-Paul Herteman, Président du GIFAS et Président du Conseil d'administration dde Safran. Le comité permet de faire partager à l'ensemble des acteurs de la filière une stratégie globale au service de la compétitivité et de l'emploi. Il associe entreprises grandes et petites entreprises, organismes professionnels et syndicats de salariés pour créer des conditions d'échanges pérennes. Les premières propositions du Comité ont été présentées lors du salon du Bourget 2011. Le comité stratégique a examiné les pistes permettant à la filière de trouver l'ensemble des compétences dont elle a besoin et d'accroître son offre d'emplois. A ce titre, il a rappelé que les salariés contribuent de manière fondamentale à l'innovation et à la productivité de la filière et que l'excellence des formations et des compétences, dans les métiers aéronautiques, constitue une protection contre la concurrence et les délocalisations. Dans ce contexte, au sein du Comité stratégique, la profession s'est engagée dans trois actions prioritaires : - accroître de 50 % le nombre de jeunes alternants formés par la profession d'ici 2015 et faciliter les parcours de formation partagés entre donneurs d'ordres et PME ; - identifier et caractériser de manière précise, avant la fin du premier semestre 2012, dans le cadre de l'Observatoire des métiers de la métallurgie, les fragilités de la filière aéronautique en termes de compétences sur les années à venir (difficultés de recrutement, insuffisances de l'offre de formation, nouveaux métiers...) et mettre en oeuvre dans le cadre du Comité stratégique des solutions concrètes à ces problématiques ; - faciliter des voies de coopération pour que les grandes entreprises ouvrent leurs structures internes de formation aux PME. En matière de financement, le comité a marqué son attachement au crédit impôt recherche et ses analyses ont contribué à la prolongation du dispositif des avances remboursables à destination des PME du secteur aéronautique. Enfin, pour structurer la filière, les donneurs d'ordre sont convenus de coordonner leurs actions pour mettre en place une plateforme unique d'échange numérique entre donneurs d'ordre et sous-traitants. Par ailleurs, le Comité stratégique de filière aéronautique, aux côtés des autres comités stratégiques, a contribué à la rédaction du rapport de la Conférence nationale de l'industrie qui devrait être

prochainement remis au Premier ministre, en proposant des pistes d'action transversales intéressant l'ensemble de l'industrie ainsi que des actions spécifiquement adaptées à la filière aéronautique.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89893

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 2010, page 10730

Réponse publiée le : 15 mai 2012, page 3838